L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 1er FEVRIER.

Suite de la Première Page.

Cirque.

Le froid, pas plus que la pluie, n'arrête les amateurs de cirques ou de ménageries. On se rend en foule au coin des rues Canal et Rochebiève pour voir les écuyers de Frost, et le rhinocéros et le lion et le tigre, et le zèbre et nombre d'autres animaux rares, parfaitement étrangers à ce pays. Nous rappellerons aux curieux que la semaine du cirque s'écoule rapidement et qu'il pliera ses tentes dimanche sans remise. Il donne deux représentations par jour.

Le jour de l'an Céleste.

Les Chinois qui ne font rien comme les barbares d'occident, ont placé leur premier jour de l'an au 31 janvier. Tous les habitants du Céleste Empire qui sont établis à la Nlle Orléans étaient donc en liesse hier, et ils ont réussi à faire presque autant de vacarme que nous, les prétendus civilisés, en faisons le 1er janvier. Inventeurs du pétard, les Chinois font, pour célébrer leurs solennités, une effrayante consommation de carton fulminant. Une vraie fusillade crépitait hier soir devant les boutiques chinoises par Ah-Sing, Yang-Tchoo, Fish-Tong-Kang et compagnie,—une fusillade à faire accourir la police des six districts de la ville du Croissant, si celle-ci n'eût été prévenue et n'eût gracieusement permis aux Fils du ciel d'incendier le pavé municipal. Tout du reste, s'est passé dans le plus grand ordre. Après avoir gravement brûlé des centaines de paquets de pétards, les porteurs de queues se sont non moins gravement retirés derrière leurs comptoirs pour y attendre la clientèle jusqu'à l'heure du couvre-feu.

Procès Anderson.

Hier, M. Franklin a repris son témoignage et a continué ainsi: 97 votes ont été donnés contre l'amendement. Je ne puis me rappeler combien il y a eu de votes en tout. Le second, le troisième et le cinquième amendement ont été traités de la même manière. Dans le poll 11, on a changé non le nombre mais le but. Il y a eu 97 contre l'amendement au lieu de 97 pour. Il n'y a point eu de vote contre l'amendement. Johnson est marqué 97 dans les retours. Il n'a pas eu une voix. Jumel les avait toutes.

Hunt est marqué pour 97 votes quand c'est Ogden qui les a eus tous. Il en est de même pour Brown contre Lusher. Ce dernier a eu toutes les voix qu'on a données frauduleusement à son concurrent. Dans le second sur le neuvième Poll on a changé entièrement le résultat. Les électeurs démocrates ont eu 647. Les républicains avaient seulement 2 votes. Elam en a eu 49.

Je mis ce document à la poste à Alexandrie; Mr Texada, sénateur, étant présent. Des altérations ont été faites dans les autres polls. Deux retours furent envoyés au bureau. M. Texada a apporté toutes les feuilles de souche.

CONTRE-INTERROGATOIRE.

Par Mr Ray—Toutes les conditions requises par la loi ont été observées dans l'élection. J'ai nommé les commissaires d'élection. Il y avait 11 polls dans la paroisse. On m'a rendu une liste de tous les polls. La feuille de souche et le relevé montrent les votes donnés pour chaque candidat. Je n'ai pas observé les règles de l'acte de 1875 en faisant les nominations de commissaires et en désignant les polls. Je ne pourrais dire le nombre exact des républicains de couleur dans la paroisse. Je crois qu'il y en a 60 ou 70. Je n'ai nommé aucun républicain pour commissaire. Je ne m'en suis pas rapporté à un seul homme de couleur. J'ai fait ainsi, parce que je savais qu'il n'y avait pas de républicains dans la paroisse. Il y en avait 2 seulement. Le juge et deux des commissaires m'ont aidé à faire le relevé. Je n'ai pu me faire aider suivant la loi. Je n'ai pas fait les écrits; j'y ai apposé seulement ma signature.

Je ne me transportai pas à chaque poll pour vérifier les feuilles de souche. J'aidai à faire les calculs. C'est trois jours après que je mis les retours à la poste. Je ne mis sous l'enveloppe aucun autre papier. Je n'envoyai pas les originaux des commissaires d'élection. Mr Texada qui était candidat pour la place de sénateur fut chargé des feuilles de souche. Je les reçu toutes le lendemain. Je fis mon relevé consolidé le second jour après l'élection. Ce fut une opération difficile. Les électeurs de Hayes, les deux premiers, eurent le crédit de 178 votes qu'ils n'avaient pas reçus. Les autres en eurent 186, quand ils n'en avaient reçu que 3. Les électeurs de Tilden paraissent avoir eu 489, quand ils en avaient 647.

Mr Ray a lu quelques unes des allégations contenues dans l'acte d'accusation. Le témoin a dit que les républicains avaient eu seulement deux votes et les démocrates 647. Je n'ai pas envoyé les papiers par la malle, parce que je voulais les confier à un homme sûr. Je puis avoir mal interprété la loi. Je remis à Mr Texada les retours que m'avaient adressés les commissaires d'élection.

J. B. McGhee dépose en substance: Je réside dans la paroisse Vernon. En ma qualité de commissaire d'enregistrement, les retours généraux de l'élection me sont passés par les mains et je les ai vus mettre à la poste. Le document soumis à mon examen est bien celui que j'ai vu après l'élection, mais il a été changé; il donne 97 votes aux candidats républicains et n'en devrait donner aucun. Le nombre des électeurs démocrates enregistrés dans toute la paroisse était de 480; celui des électeurs républicains de 70.

John Frank... fait une déposition identiquement la même que celle des témoins qui ont précédé.

Will A Strong, secrétaire de l'Etat,—c'est lui qui a apporté en cour les retours de la paroisse Vernon. Il reconnaît un document déchiré qui lui est montré et dit que ce document se trouvait parmi les papiers de la paroisse Vernon. Le témoin dit que les listes de tous les wards ont été trouvées sauf deux, celles du 3me et du 9me wards, et qu'elles ont été mises en sa possession le jour même de la reddition de la maison d'Etat.

Deux experts en écritures, le Dr Crawcour et M. Jno. Douglas, font voir au jury les chiffres altérés sur les listes de retours qu'ils ont examinées à l'aide d'un microscope.

Le major E. A. Burke—J'ai reçu de Mr Texada vers la fin de novembre 1876 un paquet adressé au secrétaire d'Etat contenant des retours généraux d'élection de la paroisse Vernon. Ce paquet, que j'ai fait remettre à son destinataire, a été ouvert en ma présence par le secrétaire du Bureau des Retours, le 29 novembre, mais il ne renfermait pas la liste des votes du commissaire d'élection. Ce fait n'a pas échappé à l'attention de M. Anderson qui, à ce sujet, a fait une remarque. Le même jour ou le lendemain Kenner a lu les listes des paroisses et, en arrivant à la paroisse Vernon, la façon de procéder me fit craindre que le Bureau des Retours ne prît avantage de l'absence de ces retours. Je fis part de mes craintes à l'avocat représentant le parti démocratique.

Les retours furent enfin trouvés et accusèrent 647 votes démocratiques et 2 républicains. Le major Burke dit que le Bureau des Retours tenait parfois des séances secrètes auxquelles les démocrates étaient exclus, mais M. Ray, l'avocat du Bureau, représentant le parti républicain était admis à ces séances. Le témoin ajoute que la composition du Bureau des Retours n'était pas conforme à la loi en ce que le parti démocratique qui avait droit à une représentation en était exclu.

Tirage des bons à prime.

Le neuvième tirage trimestriel de 45 séries des bons à prime, a eu lieu hier matin au bureau de l'administrateur Brown et les numéros suivants sont sortis, la ville en ayant 21:

2870	86	2479	5845	9029
9070	2579	3589	6201	3821
9006	4752	5773	2770	9089
828	9093	7303	6799	7899
7044	1084	5407	3086	833
7957	9750	4838	1761	4806
9489	365	5726	9774	7194
862	4983	5594	9960	8150
7651	3283	7493	843	3519

Demande de renseignements.

Charles Mojonet, né à Montricher, canton de Vaud, (Suisse), en septembre 1812, est parti de Paris au mois de juin 1837 pour New York, où il a séjourné six semaines, puis est rendu à la Nouvelle-Orléans. Tous renseignements sur son compte seront reçus avec reconnaissance par Mr François Gouffin à Knoxville, (Tennessee).

Tentative de suicide.

Hier, dans la soirée, une femme du nom de Smith, demeurant au No 293 de la rue Girod, entre Franklin et Liberté, où elle tient un petit magasin de variété, a cherché à mettre fin à ses jours en se tirant un coup de pistolet. Un vieux nègre habitant une chambre dans la cour de la maison où s'est passée cette scène tragique, raconte que hier après-midi, la femme Smith lui a adressé la parole, lui disant qu'on faisait courir le bruit qu'elle avait tué son mari, et lui donnant à entendre qu'elle mettrait bientôt un terme à sa propre existence.

Peu de temps après cette conversation, le vieux nègre a entendu la détonation d'une arme à feu. Se précipitant immédiatement dans la cour, il a trouvé la malheureuse gisant à terre privée de ses sens. L'enfant de l'infortunée femme, garçon âgé de six ans, voyant sa mère ainsi étendue s'est jeté sur son corps et s'est désolé. La police arrivée sur les lieux a transporté la blessée à l'Hôpital de Charité où il a été constaté que la balle était entrée au côté gauche, au-dessous de la dernière côte. Le médecin qui a extirpé la balle n'a pu se prononcer définitivement sur l'état de la femme ne sachant pas si les intestins ont été atteints.

Mme Smith dit qu'elle est veuve et possède un fils. [illegible]

[illegible]

Dans l'affaire de Mr Gorrisiqua contre la compagnie du chemin de fer de Carrollton pour dommages causés par un cheval effrayé à la vue d'une dummie, le juge Monroe a soutenu que la compagnie est autorisée par la loi et au même titre qu'un individu à se servir de dummies qu'un individu à se servir d'un parapluie. Le conducteur de la Dummie n'a commis aucune négligence et le cheval était à peine dressé ou dompté. L'accident a été le résultat de la négligence du cocher du buggy. Le jury comprenant de travers l'opinion du juge a rendu un verdict de $2000. C'est pourquoi une nouvelle audition de cause a été accordée.

Feu.

Hier matin, à 4 heures, le feu a été découvert dans une maison inoccupée, rue Dryades, 105, entre les rues Union et Perdido, appartenant à Mr Pipelo, qui a été endommagée jusqu'à concurrence de $600. Le feu s'est étendu à un établissement contigu de maréchal ferrant, tenu par Ed. Mayne, qui a éprouvé un dommage de $150.

Législature de la Louisiane.

Séance de jeudi, 31 janvier 1878.

La séance est ouverte à midi. Mr. Wiltz occupe le fauteuil. Vingt-trois membres répondent à l'appel.

Le rapport de M. Lusher, surintendant de l'éducation publique, est transmis au comité de finances.

Mr Garland, au nom du comité des réclamations, présente un rapport qui conclut au rejet de la proposition de Mr Thomas J. Spear, qui eût cédé, moyennant une allocation de cinq mille piastres, d'anciens plans et d'anciennes cartes de la Nlle Orléans; au rapport de la majorité du comité, qui ne veut pas rembourser à la ville $48,000, montant des frais encourus lors des prétentions de Mr Packard.

Mr Ogden, chairman du comité des parcs et des édifices publics, annonce qu'une majorité des membres est d'avis que la résolution ordonnant de s'assurer du coût des réparations à faire à l'ancien capitole, à Bâton Rouge, ne doit pas être prise en considération avant que la Législature ait décidé si le siège du gouvernement sera ou ne sera pas changé.

Mr Sutton présente un bill qui étend la paroisse Ste. Marie et en augmente la juridiction territoriale.—Envoyé au comité des corporations et des affaires de paroisses.

Une résolution de Mr Goode demandant au Congrès de ne pas réduire le droit du riz importé, est adoptée à l'unanimité.

Mr Landry fait soumettre au comité judiciaire un bill qui fixe les époques de sessions de la Cour du 4e district judiciaire, composé des paroisses St Charles, St Jean Baptiste, St Jacques et Ascension.

Un bill de Mr Harper, rappelant les lois 9 et 10 de 1874, qui ont trait aux loteries, est envoyé au comité de finances.

La résolution du Sénat qui charge le comité judiciaire de rédiger un bill pour le transfert du siège du gouvernement à Bâton Rouge, est adoptée.

Est soumis au comité des corporations et des affaires des paroisses, un mémoire de citoyens de la paroisse Bossier qui demandent l'autorisation de prélever une taxe spéciale à l'effet d'acquitter d'anciennes dettes.

Mr Wheeler présente un très volumineux rapport du comité chargé d'examiner les livres de l'auditeur qui a précédé le fonctionnaire actuel. Il demande et obtient l'impression de cinq cents exemplaires. Les témoignages que le comité a recueillis ne figureront pas dans la brochure.

Le bill du Sénat qui modifie la clause 3 de la loi de 1871 relative aux terres marécageuses cédées à la Louisiane par le gouvernement, est renvoyé à jeudi prochain. Il s'agit de bons titres à donner aux acquéreurs des terres que l'Etat a vendues.

Le bill du Sénat amendant la clause 677 des Revised Statutes et autorisant les compagnies de pompiers à s'organiser sans s'adresser à la Législature, est adopté.

Le bill du Sénat qui autorise les juris de police à émettre des certificats de dettes dans certains cas, est soumis au comité judiciaire, à la demande du comité des corporations.

Est envoyé au comité des corporations et des affaires de paroisses, le bill de la Chambre attachant une partie de la paroisse Catahoula à la paroisse Franklin.

Le bill de la Chambre qui a trait à la Cour Criminelle Supérieure de la Nouvelle-Orléans et ordonne qu'elle reste ouverte toute l'année, est soumis au comité judiciaire. La mise à exécution devra dater de l'adoption.

Le bill du Sénat qui autorise le juri de police de St Landry à prélever, annuellement, une taxe dont le produit devra être consacré à l'administration, aux dépenses nécessaires et aux poursuites criminelles de la paroisse—taxe qui ne devra jamais excéder quatorze *mills* et demi, à moins que le peuple n'y consente par un vote—est présenté avec un amendement de la Chambre. L'amendement est accepté et le bill adopté.

Le bill de la Chambre modifiant la clause 474 des Revised Statutes, est adopté.

Le comité des institutions de charité est, sur la proposition de Mr Wheeler, autorisé à charger un sous-comité de visiter l'asile des aliénés de Jackson, l'asile des sourds et muets de Bâton Rouge, et de faire un rapport sur l'état de ces institutions.

A la demande de Mr Grover, le bill du Sénat fortifiant les compagnies d'assurance auxquelles l'Etat a accordé une charte, et leur défendant de déclarer un dividende de quelque que avant que leur actif égale leur capital, est mis à l'ordre du jour de lundi prochain.—Mr Grover, qui est l'auteur du projet de loi, dit qu'il veut donner aux parties intéressées tout le temps nécessaire pour en étudier les clauses.

Le bill de M. White relatif au service de citations durant les procès, et, à l'effet de produire les faits, aux personnes intéressées par des personnes d'âge légal, soulève une longue discussion.—M. Garland propose un amendement qui déclare que l'application aura lieu seulement dans la paroisse d'Orléans; l'amendement est accepté,—M. Grover demande à l'auteur si la loi sera obligatoire; M. White répond qu'elle ne le sera pas.—Le Sénat ordonne la mise à l'ordre du jour de mardi prochain et l'impression.

La prise en considération du rapport du comité des finances au sujet des $48 000 que réclame la Nlle Orléans, est remise à mercredi prochain; le rapport du même comité relativement à la proposition de M. Thos J. Spear, est adopté.

Le bill de la Chambre autorisant la paroisse St. Tammany à prélever une taxe de deux *mills* pour réparer la maison de cour, est appelé. L'impôt doit être acquitté par les villes de Covington et de Madisonville.—Mr Horeb, membre du comité auquel le bill avait été envoyé, s'oppose à l'adoption, en se fondant sur ce que la taxe ne serait pas uniforme et, par conséquent, serait inconstitutionnelle, attendu que les habitants des deux villes acquitteraient un impôt double.—Le bill est adopté.

Mr Wakefield présente un mémoire de citoyens de la paroisse Ibérie, demandant à la Législature l'autorisation de prélever une taxe spéciale pour la construction d'une maison de cour,—Envoyé au comité des corporations et des affaires de paroisses.

Le Sénat s'ajourne à demain, vendredi, à midi.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La Chambre est appelée à l'ordre à midi par l'orateur Bush, qui déclare un quorum présent, 96 membres ayant répondu à l'appel nominal.

Mr Wise, de Caddo, présente une résolution, donnant pour instruction à nos représentants au Congrès national de presser le passage du bill présenté à la Chambre basse par l'honorable J. B. Elam, de la Louisiane, pour la réorganisation des Cours de District des Etats Unis en Louisiane.

Déposé sur le bureau momentanément.

Mr Singleton, de St. Landry, présente une résolution, déclarant que dorénavant on ne présentera plus de bills ou de pétitions à la Chambre en dehors de l'ordre régulier.

Déposé momentanément sur le bureau en vertu d'une suspension des règlements.

Une résolution de la "Grange" de l'Etat est lue, appelant l'attention de la Législature sur la question de l'immigration.

Référé au comité sur l'agriculture, l'immigration et le commerce.

RAPPORTS DES COMITÉS.

Le comité sur les affaires de la ville, M. Leeds, d'Orléans, président, un rapport favorable sur le bill pour amender la section 3 de l'acte 1 de 1877.

Le comité joint des deux Chambres, M. Buck, d'Orléans, président, soumet un rapport favorable sur le bill du Sénat pour réduire le *mileage* et le *per diem* des membres de l'Assemblée Générale.

Mr Aldigé, d'Orléans, président du comité spécial de la Chambre sur l'examen des livres de l'Auditeur des Comptes, soumet un rapport détaillé, qui est accepté sans être lu. M. Aldigé ayant informé la Chambre que le comité du Sénat sur le même sujet ferait imprimer cinq cents copies de ce rapport qui seront fournies aux membres de l'Assemblée Générale et à la Presse.

BILLS DE LA CHAMBRE RÉFÉRÉS.

M. Keating, de Caddo, présente un bill pour la fermeture des magasins le dimanche.

Référé au comité judiciaire.

M. Sumer, d'Ibérie, présente un bill pour incorporer un village d'Ibérie, dans la paroisse de ce nom.

Référé au comité sur les corporations.

M. Johnson, de Terrebonne, présente un bill pour régler le prix de passage sur les chemins de fer.

Référé au comité sur les chemins de fer.

Par M. Hahn, de St. Charles, un bill pour imposer une licence aux maisons de jeu.

Référé au comité judiciaire.

Par M. Lee, de Ste Hélène, un bill pour venir au secours des contribuables pour non paiement de taxes en 1876.

Référé au comité sur les voies et moyens.

Par M Brown, de Jefferson, un bill relatif à une taxe spéciale pour la paroisse Jefferson.

Référé au comité judiciaire.

Par Mr Walker, un bill pour amender la section 3 de l'acte No 140 de 1870, relatif aux jurés.

Référé au comité judiciaire.

Par Mr Dupré, d'Est Baton Rouge, un bill pour incorporer le chemin de fer Eastern Louisiana.

Référé au comité des chemins de fer.

Des bills de secours sont présentés par Messieurs Randolph, de Grant, et Williams, d'Ouest Baton Rouge, et sont référés au comité sur les réclamations.

Par Mr Hammond, de Morehouse, un bill pour amender la section 6 de l'acte No 36 de 1876 incorporant le village de Bastrop, dans la paroisse Morehouse.

[illegible] N. O. Republican.

Référé au comité sur les réclamations.

BILLS DU SÉNAT RÉFÉRÉS.

Le bill No 20 du Sénat, pour incorporer le village de Houma, dans la paroisse Terrebonne, est référé au comité sur les affaires paroissiales.

Le bill No 30 du Sénat, accordant certains privilèges de corporation au village de Napoléonville, dans la paroisse Assomption, est référé au comité sur les corporations.

Le bill No 69 du Sénat, prescrivant que les juges de paroisses dans l'Etat doivent siéger à la Maison de Cour de la paroisse qu'ils habitent et qu'ils représentent, est référé au comité judiciaire.

Le bill No 18 du Sénat, pour la protection du poisson, interdisant la destruction du poisson à une certaine époque de l'année, mars et avril, est pris en considération.

Après quelques débats, le bill est référé de nouveau au comité sur l'immigration, l'agriculture et le commerce.

L'ORDRE DU JOUR.

Le bill No 31 de la Chambre, pour amender la charte de la compagnie des waterworks, organisée en vertu d'un acte de la session législative de 1877, est appelé, ayant été mis à l'ordre du jour pour une heure de l'après-midi.

Mr Trémoulet, d'Orléans, retire l'amendement proposé par lui, qui avait été adopté, il y a quelques jours, à l'effet que la ville devra prescrire quels seront les travaux à accomplir par la compagnie.

Mr Voorhies prend la parole et dit qu'après consultation, les membres de la délégation de la paroisse d'Orléans, sont unanimement en faveur du bill, et voilà pourquoi Mr Trémoulet a retiré son amendement.

Une lettre du maire de la Nouvelle Orléans est lue, approuvant le bill tel qu'il a été présenté et disant qu'en l'adoptant la Législature réduira de deux millions la dette de la ville. Cette lettre est adressée à l'honorable Leeds, président du comité spécial sur les affaires de la ville.

Une lettre de l'administrateur des travaux publics, Mr McCarthy, adressée à l'honorable Fitzpatrick, est lue également, déclarant qu'il n'a jamais été informé des amendements proposés par le bill à la charte de la compagnie des waterworks.

A ce propos, Mr Berry, d'Orléans, dit que non seulement Mr McCarthy, administrateur des travaux publics, est opposé au bill, mais que Mr Edwards, administrateur du département des waterworks, y est également opposé.

Mr Cressy, d'Orléans, répond qu'il n'est pas étonnant que Mr Edwards soit opposé au bill, puisque le bill lui enlève le contrôle des waterworks.

M. Jonas, d'Orléans, prononce un discours énergique en faveur du bill. Il déclare que l'administrateur du département des travaux publics, M. McCaffrey, a été parfaitement informé du bill qui est pendant devant la Chambre, et qu'en admettant qu'il ne l'eût pas été, son opinion ou celle de l'administrateur du département des Water-Works n'a pas plus de poids que celle du maire, des autres administrateurs et de la grande majorité de la population de la Nouvelle Orléans.

Il est essentiel, que la Nouvelle Orléans nous ayons enfin de l'eau, au lieu d'un peu de boue; et à moins de passer les amendements proposés à la charte des Water-Works, nous n'aurons pas d'eau, parce qu'il n'y aura pas de compagnie.

Après d'autres débats, motion est faite par M. Como, de St Jacques, de renvoyer à huitaine la considération du bill.

Cette motion est déposée sur le bureau, par un vote de 52 oui contre 35 non.

M. Cressy demande la question préalable sur l'adoption du bill. Le vote est comme suit:

Oui.—47.
Non.—39.

Sur l'adoption de la quatrième et dernière section du bill, les oui et les non sont encore demandés avec le résultat suivant:

Oui—quarante-sept.
Non—trente-quatre.

Motion est faite par Mr Keating, de Caddo, de reprendre en considération le vote par lequel la quatrième section du bill a été adoptée. Les oui et les non sont demandés sur la motion de déposer sur le bureau, avec le résultat suivant:

Oui—cinquante.
Non—trente-trois.

Mr Trémoulet, d'Orléans, présente une section supplémentaire au bill, mettant comme condition aux amendements à la charte de la compagnie des water-works que la dite compagnie fournira abondamment de l'eau à une hauteur d'au moins quinze pieds. M. Davidson, couleur, fait la motion de référer de nouveau toute la question au comité sur les affaires de la ville et demande les oui et les non.

La Chambre refuse de référer le bill.

La question préalable est ordonnée sur l'adoption de la section supplémentaire présentée par Mr Trémoulet, avec le résultat suivant:

Oui—45.
Non—31.

La section est adoptée.

Motion est faite par Mr Kern, d'Orléans, (radical) d'ajourner et les oui et les non sont demandés.

La Chambre refuse de s'ajourner par le vote suivant:

Oui—19.
Non—61.

Mr Bush, d'Orléans, propose une section supplémentaire au bill, déclarant que la compagnie des waterworks ne sera pas exemptée de payer les taxes d'Etat.

La section supplémentaire est adoptée à l'unanimité.

Motion est faite de considérer le bill comme étant enrôlé. Pour cela il faut suspendre les règlements par une majorité des quatre-cinquièmes. La faction radicale objecte et l'adoption finale du bill est renvoyée à demain, vendredi.

La séance est levée.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 31 janvier 1878.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
26 Janv...........	1,874,792 16	171,462 74
28 Janv...........	2,061,074 77	195,298 89
29 Janv...........	2,446,078 78	151,040 07
30 Janv...........	2,050,573 61	215,511 23
31 Janv...........	1,650,191 81	197,045 46
Jusqu'ici cette semaine.......	$10,122,722 13	$931,958 99
Même temps la sem. dernière.	11,407,045 88	965,990 54
Total la semaine dernière....	13,381,726 99	1,128,459 58
Total la semaine précédente....	13,398,003 73	1,284,413 10

La demande d'argent n'a été fort animée ni aux banques ni au dehors.—Les billets du commerce et les prêts reposant sur des garanties collatérales n'ont pas varié.

Rien de nouveau dans les actions, qui sont restées calmes.

La demande ayant été faible, les consolidés de l'Etat ont encore fléchi. Taux, à la clôture, 82⅞ à 83⅛ contre 82⅞ à 83 hier.

Après le tirage des séries, aujourd'hui, une forte baisse s'est déclarée dans les bons à prime. Taux, à la clôture, 35¾ à 36¼ contre 37 à 37¼, hier.

Il n'a été annoncé aucune vente de bons consolidés de la ville, nous ne pouvons conséquemment pas donner de cotes.

Rien dans le scrip, les coupons et les mandats.

Voici le résultat du neuvième tirage trimestriel de bons à prime:

86, 865, 633, 823/842, 862, 1761, 1984, 2870, 2579, 2780, 2363, 2519, 3589, 3821, 4752, 4806, 4833, 5407, 5594, 5726, 5773, 5845, 6201, 6799, 7044, 7194, 7303, 7493, 7651, 7899, 7957, 8686, 8150, 8479, 9006, 9029, 9061, 9093, 9489, 9750, 9774, 9983, 9960, 9070.

Nous continuons de coter les excellents billets de commerce à 8 à — pour cent par an; les No 1, à 9 à 11; les No 2, à 12 à —; les prêts reposant sur des garanties collatérales, à 8 à —; le papier hypothécaire No 1, à 9 à 10, le No 2 nominal.

L'or a ouvert à 102¼ à 102⅜ contre 102¼ à New York, et fermé à 101⅞ à 102⅛ contre 101⅞ à New York. Les transactions se sont élevées à $30,000, dont $9000 à 101⅞, $5,000 à 101⅞, $4000 et $7000 à 102, $2000 de $7000 à 102¼, $3000 à 103.

Les opérations de sterling embrassent 45,000 livres, dont 6000 et 7000 connaissement à 488¼, 2000 do à 480, 13,000 do à 489 à 489½, 10,000 do à 488½ à 489½.

Dans les francs, 625,000, en change de commerce, y compris 100,000 à —, 75,000 à 5,16¼, 200,000 et 250,000 à 5,16¼ à 5,15⅝.

A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 487⅞ à 488½ le connaissement et le clear No 1,—à 491¼ les traites des banques,—à 492 le taux des banques aux comptoirs; les francs, à 5.16¼ les traites de commerce.

Les ventes (annoncées) de change à vue, sur New-York, sont de $160,000, à ¼, 3/16 et ⅛ pour cent d'escompte.

Les banques et les banquiers ont continué de tirer des chèques sur New York au pair. Le change de commerce, a été coté à 3/16 à ¼ pour cent d'escompte contre 3/16 hier.

Ventes au New Orleans Stock Exchange.
Avant le 1er appel.

$30,000 State Consols	83⅛

1er appel, 10 A. M.

8 actions N. O. Gas Light Co à	$90 00—
9 do do do do	90 50—
$10,000 State Consols	83—
5,000 do	83⅛
5,000 do	83⅛
10,000 do	83⅛
105,000 do	83⅛
35,000 do	83⅛

Entre le 1er et le 2d appel.

5 actions N O City Railroad à	$148 00
5 do do do	148 50

2me appel 12 M.

$10,000 State Consols	83⅛
20,000 do	83
50,000 do	83
1,000 Premium Bonds	36

Entre le 2me et 3me appel.

41 actions N. O. Ins. Asso.	$33 50

3me appel 3 P. M.

42,000 State Consols	83⅛
15,000 do (B Feb)	83
5,000 Premium Bonds	35½
2,000 do	36
3,000 do	35

Ventes du Crescent City Open Stock Board.

[illegible]

15,000 Premium Bonds	35¾
20,000 do	36
10,000 do	36

Dépêches TELEGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE

LA GUERRE EN ORIENT.

INCERTITUDE SUR LES NEGOCIATIONS.

St. Pétersbourg, 31—Hier, à midi, le gouvernement n'avait encore reçu aucune nouvelle de la signature d'un armistice.

FERME ATTITUDE DE L'AUTRICHE.

Londres, 31—Le correspondant du *Daily Telegraph* à Vienne dit qu'une note autrichienne, protestant énergiquement contre tout ce qui affecterait les intérêts de l'Autriche ou ceux de l'Europe, sans le concours des Puissances co signataires, arrivera à St. Pétersbourg lundi soir.

Le correspondant dit qu'il a de bonnes raisons de croire que si la réponse ne donne pas une satisfaction nette sur tous les points, on décrétera immédiatement la mobilisation de l'armée autrichienne.

L'ALLEMAGNE N'INTERVIENDRA PAS.

Le même correspondant dit qu'une dépêche officielle reçue à Vienne annonce que les Russes ont occupé Bargos et Rodosto.

Il donne à entendre qu'il y a une secrète entente entre la Russie et la Turquie. Il n'y a pas de confirmation de ces mouvements d'une autre source.

BRUIT D'ENTENTE ENTRE LES TROIS EMPEREURS.

Paris, 31—Le *Gaulois* déclare qu'il a reçu de Berlin des renseignements authentiques sur le rétablissement de l'alliance des trois Empereurs; la Russie ayant, à la requête de l'Allemagne, modifié les conditions de paix qui menaceraient les susceptibilités de l'Autriche.

BRUITS RELATIFS AUX NEGOCIATIONS.

Londres, 31—Le correspondant viennois du Times faisant allusion aux bruits relatifs à la Note envoyée par l'Autriche à la Russie, dit qu'au commencement de la guerre le gouvernement a informé la Russie qu'un établissement prolongé, fût-il donné comme temporaire, de la puissance russe en Bulgarie ne serait pas regardé avec indifférence, et l'on ne peut douter que l'occupation de cette province après la proclamation de la paix soit dans le but ostensible d'en affermir la nouvelle organisation soit comme un gage du paiement de l'indemnité de guerre rencontrerait une sérieuse opposition de la part de l'Autriche, aux yeux de laquelle, cela équivaudrait à peu près à l'établissement indirect de la puissance et de l'influence moscovites sur la rive droite du Danube. Malgré cela, toutes les rumeurs qui circulent sur les négociations diplomatiques en cours à présent devraient être accueillies avec la plus grande réserve.

On dit qu'une question sera posée ce soir à la Chambre des Communes au sujet d'une correspondance de Mr Gladstone avec Mr Negropontis.

On se rappelle que Mr Gladstone, il y a quelque temps, a été accusé de pousser les Grecs à attaquer la Turquie.

Il réfute cette accusation, et défie le *Daily Telegraph* qui l'a reproduite de faire connaître sa source.

On dit que cette question révélera ce soir le fait que Mr Layard, ambassadeur à Constantinople, a fourni l'accusation au correspondant du *Daily Telegraph*.

Andrinople, 31—Le grand duc de Russie Nicolas est arrivé ici d'Hermanlik par chemin de fer, et a établi son quartier général au palais du gouvernement.

L'avant-garde russe a occupé Bodaski, Haskei, Demotica et Kakailise. L'armée du czarewitch a passé le Lom en force. Les Turcs ont battu en retraite partout et se sont retirés sur les forteresses du Quadrilatère.

PARLEMENT ANGLAIS.

Londres, 31—Mr Cross a dit que le discours de Mr Foster avait pour but de faire croire que le gouvernement demande des crédits pour les appliquer à des projets de guerre. Cette imputation est entièrement erronée. Il a seulement réclamé que le vote fût un témoignage général de confiance. Tout ce que demande le gouvernement, c'est qu'on lui accorde les subsides qui pourraient devenir nécessaires et qu'on lui accorde la confiance, qu'il ne s'en servira que si cela est absolument nécessaire.

Le gouvernement ne s'est jamais écarté de la politique tracée dans la dépêche de Lord Derby datée du 6 mai.

L'orateur traite les discours débités en dehors de la Chambre contre le gouvernement comme des mensonges (applaudissements sur les bancs ministériels).

L'orateur n'avait jamais cru, avant de l'avoir vu, que Foster présentât un amendement, mais il ne doute pas qu'il soit repoussé par une écrasante majorité.

M. Cross a parlé une heure dix minutes.

Il a relevé le délai apporté dans la publication des conditions de paix, et a rapproché l'avance rapide des armées russes, il a fait observer que le retard n'était pas causé par les Turcs, mais par les Russes.

Il a demandé où était la raison stratégique qui forçait les Russes à marcher sur Constantinople quand les bases de la paix étaient déjà acceptées par les Turcs.

Il a accusé l'opposition d'être l'amie de la Russie. Il a soutenu qu'en voyant les Russes avancer toujours le gouvernement était forcé de persévérer dans sa demande.

Le gouvernement doit exercer son droit d'être entendu dans le règlement final, et si on l'écoute, il doit être appuyé sur les ressources demandées à la Chambre.

Le seul but du gouvernement est d'obtenir une paix solide et durable.

La Chambre était très animée pendant les deux discours de Foster et de Cross. Des applaudissements et des sifflets ont partis des deux côtés.

Sir Wilfred Lawson a combattu le projet du gouvernement; il a soutenu que le cabinet devait aller se présenter devant le pays pour avoir l'opinion de ses commettants.

M. Bright a déploré le ton de Sir Stafford Northcote lorsque celui-ci a expliqué le vote de crédit supplémentaire.

Il a parlé comme si la liberté des provinces chrétiennes de la Turquie était opposée aux intérêts de l'Angleterre. M. Bright espère que les 6 millions de livres ne seront pas employés à restreindre cette liberté. Il ne voit rien dans les conditions de paix qui doive alarmer le peuple, entretenir notre mesquine jalousie contre la Russie, ou justifier le gouvernement d'aller à la conférence avec une attitude menaçante.

Si le gouvernement adhère à la vieille politique de nourrir une hostilité contre la Russie, il transmettra un héritage de guerre à la postérité; tandis qu'il pourrait léguer un héritage croissant d'amitié durable avec un des plus grands empires.

Le débat a été ajourné à demain.

LE PAPE ET L'ECOSSE.

Londres, 31—Les dépêches spéciales de Rome disent que le Pape a ratifié les plans dressés pour la reconstruction de la hiérarchie écossaise. Il a nommé 2 archevêques et 4 suffragants, et tiendra bientôt un consistoire pour donner le Palladium aux archevêques.

La santé du Pape s'améliore.

On pense que les cardinaux ultramontains essayent d'amener les relations du Vatican avec le gouvernement italien à un tel point qu'il faudra éloigner le conclave de Rome.

L'AIGUILLE DE CLEOPATRE.

Londres, 31—L'emplacement choisi pour l'aiguille de Cléopâtre est sur les quais de la Tamise au haut de l'escalier Adelphi, entre les ponts Charing Cross et Waterloo.

WASHINGTON.

Washington, 31—Le département d'Etat a été informé officiellement que le blocus turc a été étendu au port de Durazzo, sur l'Adriatique.

Nominations.

Les comités du Sénat ont fait un rapport favorable sur la nomination de Vickersham comme directeur de poste à Mobile, et sur celle de Lewis comme officier naval à la Nouvelle Orléans.

Le temps est affreux; quelques-unes des chambres des comités sont inondées, et les affaires de politique générale sont entravées par l'état des rues devenues presque impraticables.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

On a rapporté les bills des comités des Postes tendant à augmenter le salaire des porteurs de lettres et à régler celui des directeurs de postes. Référé.

Dans le comité d'ensemble, on a discuté le bill d'allocation pour l'académie de West Point sans rien décider.

Le chemin de fer Texas-Pacifique.

Le comité de la Chambre sur le Pacific R. R. a continué aujourd'hui d'entendre les discours en faveur des bills du Texas et Southern Pacific R. R.

James H Storrs, au nom de la compagnie du Southern Pacific a répondu aux arguments du gouverneur Brown sur la question de savoir si le Congrès peut autoriser la Compagnie de Texas à construire un chemin de fer en Californie, et à jeter un pont sur le Colorado. Il a cité des décisions de la cour suprême et ce droit est reconnu à l'Etat et non au gouvernement fédéral, [illegible]

Il a réfuté les chiffres allégués samedi, cela ayant fait le sujet d'une enquête approfondie du Congrès.

Alors, M. C. P. Huntington a parlé devant le comité en réponse au discours du colonel Scott, de la semaine dernière. [illegible]

M. Huntington a dit que son entreprise avait construit la ligne entre le Colorado et le Rio Grande, soit 60 milles, [illegible]

Il a offert d'amender le bill qui est soumis au comité, de manière à permettre la même surveillance [illegible] relativement à la construction et aux votes du Congrès, sur le Southern Pacific entre son extrémité Orientale sur la frontière de Texas, et les différents points de la Californie méridionale indiqués dans le bill du Texas Pacific [illegible]

M. Huntington a fait observer qu'on ne demande aucun subside, tandis que l'autre sollicite un appui s'élevant en moyenne de $35,000 à $38,000 par mille.

La Route du Southern Pacific, dit-il, à travers la Californie, entre les ports de Yuma et Los Angeles, est non seulement la meilleure, sous le rapport des niveaux, mais aussi la plus directement placée sur la route du trafic. Elle pourrait être établie de manière à jeter un embranchement sur San Diego, cet embranchement se trouve à 9 milles de ce port.

L'orateur a relevé les recrues du prix [illegible] des 780 milles du Southern Pacific Road en Californie, et soutenu que le nivellement des 185 milles de route au nord de San Fernando, avait coûté plus que tous les 444 milles du Texas Pacific Road pour lesquels la compagnie de Texas Construction Co avait un contrat qui lui accordait $75,000 par mille en bons et en actions.

Il a demandé avec dédain une comparaison entre les prix des travaux, soit avec le Southern Pacific, soit avec d'autres lignes du col. Scott. Il a cité le Baltimore et Potomac R. R. qui a coûté $160,000 par mille, le Northern Central $44,000 par m., l'Allegheny Valley $125,000 par m., le Penn. Central à $400,000 par m., sur le tronçon principal, ou $300,000 par m. en comprenant les embranchements. Il a comparé cet arrangement financier du col. Scott qui paie $800,000 le bail annuel pour une route de 90,000 m., et ses dépendances entre Philadelphie et New York, ce qui représente, à 6 p/o, un capital de $86,000,000 pour un monopole, quand on aurait pu mettre une ligne en concurrence pour $100,000 par m.

Le colonel Scott est le dernier homme à qui l'on puisse confier une concurrence dans l'intérêt du peuple.

Le S. P. cherche la plus courte route vers les ports du coton, pour être à même de transporter le minéral d'argent brut de la Californie et de l'Arizona sur les navires, d'où ils seraient pris à un faible fret pour l'Europe.

S'appuyant sur le rapport des commissaires de l'Etat, il a montré qu'il fallait déduire de la dette $10,600,000 représentées par des notes et les comptes remboursables, du matériel en dehors des ateliers, des placements passagers.

Il a lu des dépêches du trésorier du Central Pacific R R annonçant que la dette flottante en déduction faite du comptant en main le 4 janvier 1878 était de $1,184,000 et une autre accusant une balance de la dette flottante de $1,350,000 surtout due aux entrepreneurs; la compagnie a des rails et des liens en assez grande quantité pour construire une ligne jusqu'à Maricopa Wells; elle est prête à mettre 5,000 hommes à l'ouvrage immédiatement si le Congrès lui en donne le signal.

Le discours sera continué et achevé demain, alors viendra aussi la question de l'extension du délai accordé à la ligne Northern Pacific.

Bulletin Météorologique.

Washington, 31—Dans les Etats à l'est du Golfe, temps clair ou partiellement couvert, vent du nord-ouest. Le baromètre et le thermomètre resteront stationnaires ou monteront.

Dans les Etats à l'ouest du Golfe, temps plus chaud, clair ou partiellement couvert, suivi d'un ciel de plus en plus chargé; rayons de pluie. Vents du sud et baisse barométrique, suivie au Texas d'une hausse du baromètre, et de vents plus froids du nord.

On continuera les signaux de précaution à Baltimore, au Cap May et sur toute la côte jusqu'à East Port. On en a ordonné pour Indianola et Galveston.

Ouragan de neige.

Washington, 30—Nous avons eu ici un terrible ouragan de neige. Il y en a 10 pouces à Columbus, Ohio. Les trains sont en retard et les marchés aussi.

CHINE.

San Francisco, 31—Le steamer Gaelic est arrivé hier soir de Chine et du Japon, apportant des nouvelles de Hong Kong en date du 4 janvier, de Shanghai jusqu'au 8, et Yokohama jusqu'au 14.

Un missionnaire canadien nommé Mc Kay a été attaqué par la populace à Tamsui, (Formose) et menacé de mort s'il restait dans l'île. Il a refusé de se retirer, quoique les fonctionnaires chinois déclarassent qu'ils ne pouvaient le protéger. On ignore encore le résultat de son obstination.

On dit à Shanghai que le précédent consul général des Etats-Unis Mr Seward serait immédiatement réinstallé; si cela est vrai, on le considérera comme un coup porté au ministre des Etats-Unis, Mr Seward.

G. Wiley Wells avait été nommé inspecteur des consulats et allait commencer une suite d'enquêtes.

Le conflit continue entre le gouverneur Pope Hennessy et la communauté de Hong Kong. Le gouverneur insiste pour obtenir des réformes absolues dans le traitement des habitants chinois qui, dit-on, a été jusqu'ici scandaleux.

Perte du Metropolis.

Kitty Hawk, 31, 6 h. 5 p.m.—Le steamer Metropolis a fait côte sur le banc de Currituck, à 3 m. au sud du phare de Currituck, et est perdu complètement. Il y avait 248 personnes à bord. 50 se sont sauvées à la nage et ont gagné la côte. Par ordre des officiers supérieurs du service des signaux, l'opérateur du télégraphe est parti pour le théâtre du désastre du Metropolis, à 20 m. de Kitty Hawk.

Washington, 31—Le steamer Metropolis, perdu sur le banc de Currituck se rendait au Brésil avec du matériel de chemin de fer et des ouvriers.

Norfolk, 31, 6 h. 30 p.m.—Le steamer Metropolis, allant de Philadelphie à Para, Brésil, a été jeté à la côte par une furieuse tempête du sud est. Il y avait une grande confusion à bord, à cause de la violence de l'ouragan, et le mugissement des vagues. On n'entendait plus les ordres des officiers. La mer a jeté sur le rivage environ 50 passagers ou matelots. On croit que 200 personnes environ ont péri.

Marchés européens.

Londres, 31, midi—Consols 95 7/16, Erie 9⅝. Les directeurs de la Banque d'Angleterre ont fixé le minimum de l'intérêt à 2 pour cent.

1:30 P M—Consols 95 9/16.

3 P M—L'encaisse métallique a augmenté de £154,000.

Liverpool, 31, midi—Coton—Il y a une demande modérée à laquelle il est facilement suppléé. Midd. Uplands 6¼d., Midd Orleans 6⅜d; ventes 10 000 balles; pour la spéculation et l'exportation 1000; recettes 11,800 b., les américaines 10,800.

A livrer, plus facile: Uplands, Low Middling clause, livraison janvier 6¼ à 6 5/32d, janvier et février 6 7/32d. février et mars 6 11/64d, mars et avril 6 7/32d, mai et juin 6¼, juin et juillet 6 9/16. Nouvelle récolte, expédition janvier et février, par voilier, 6¼ 1. Uplands, Low Middling clause, expédition avril et mai, par voilier, 6¼ d.

3 P. M.—Middling uplands 6¼d., Middling Orleans 6⅜ 1., Low middling uplands 6d. Good Ordinary uplands 5¾ 1., Ordinary uplands 5⅛ 1., Uplands low middling clause, livraison en mars et avril 6 3/32.

Paris, 31, 1:30 P. M.—Rentes 109 f. 65 c.

Liverpool, 31 3 P. M.—Coton, les ventes à terme sont languissantes mais se maintiennent.

BANQUE DE FRANCE.

Paris, 31.—La réserve des espèces à la Banque de France a diminué de 9 millions de francs.

Argent, Stocks, etc.

New York, 31—L'or a ouvert à 102¼.

Liverpool, 31, 4 h. P. M.—Coton, les ventes comprennent 8,000 balles américaines. Ventes à terme, uplands aux conditions de low middling, livraison en février 6 1/16 mars et avril 6 1/16; avril et mai 6 5/32; juin et juillet 6 5/32 uplands aux termes de low middling embarqué en février et mars par voilier 6 5/32.

BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 31 janvier 1878.

COTON—Vendu aujourd'hui, un peu plus de 6,000 balles à des prix qui n'exigent pas de changement dans nos cotes:

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Exch.
Inferior.........	5— à 6—	—
Low ordinary.........	7— à 7⅛	7⅛
Ordinary.........	8— à 8⅛	8⅛
Strict ordinary.........	8⅝ à 8⅞	—
Good ordinary.........	9⅛ à 9¼	9⅛
Strict good ord.........	9⅝ à 9⅞	—
Low middling.........	9⅞ à 9⅞	9⅞
Strict low mid.........	10— à 10⅛	—
Middling.........	10⅜ à 10⅜	10⅜
Strict middling.........	10⅝ à 11—	—
Good middling.........	11⅛ à 11⅜	11⅛
Middling fair.........	11⅝ à 12⅛	11⅝
Fair.........	12⅛ à 12⅝	—
Good Fair.........	13— à 13⅛	—
Good and Fine.........	13⅝ à 14—	—

Aujourd'hui, à midi, le middling était coté: à Galveston 10⅛ c., à Mobile 10⅛, à Savannah 10 9/16, à Charleston 10⅝, à Wilmington 10⅜, à Norfolk 10⅞, à Baltimore 10⅞, à New York 11 1/16, à Boston 11¼, à Memphis 10¼, à Augusta 10⅛, à Philadelphie 11¼, à Cincinnati 10⅛, et à St. Louis 10⅛.

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1877, balles		55,949
Arrivé depuis le dernier état	[illegible]	
Précédemment	1,138,316	1,146,173
Total		1,197,765
Exporté aujourd'hui	14,717	
Exporté précédemment	775,245	889,962
Stock sur place et à bord—non exporté		307,783
Stock, même temps l'an dernier		375,613

Aujourd'hui les expéditions embrassent 6,419 balles pour Liverpool, 8,100 pour le Havre et 150 pour Vera Cruz.

Reçu depuis hier 5,989 balles.

SUCRE—Reçu ce matin 655 boucauts. Nous cotons:

	Par livre.
Inférieur.........	5—@ 5¼
Commun.........	[illegible]
Good Common.........	[illegible]
Fair.........	[illegible]
Good fair.........	[illegible]
Fully fair.........	[illegible]
Prime.........	[illegible]
Strictly prime.........	[illegible]
Choice.........	[illegible]
Seconds.........	[illegible]
Jaune clarifié.........	[illegible]
Off jaune clarifié.........	[illegible]
Choix jaune clarifié.........	[illegible]
Off blanc.........	[illegible]
Blanc.........	[illegible]

MELASSE—Reçu ce matin 1000 barils. Nous cotons:

	Par gallon.
Commun.........	[illegible]
Centrifugal.........	17 @27
Fair.........	[illegible]
Prime.........	[illegible]
Strictly Prime.........	[illegible]
Choice.........	50 @—

FARINE—Reçu 775 barils. Vendu 3685 barils aux prix suivants: commun $3.50 le baril; single extra $4.75; double extra $5; treble $5.50; choice treble $5.75; choix $5.90 à $6.25; fancy $6.75.

Nous cotons: Commun $3.75 à $4.25, fine $4.25 superfine $4.50, single extra $4.75, double extra $5, low treble extra $5.25, good $5.50, choice treble $5.75, choix extra $6.25, fancy et family $6.50.

VIANDES SALÉES SÈCHES—Reçu 177,200 livres. Nous cotons: loose 4¼ à 4½ c., packed 4⅝; clear rib sides 5¾ à 6; clear sides 6¼ à 6⅜; au détail, épaules 4½; clear rib sides, 6¼; clear sides 6¾.

JAMBONS—Le choice sugar cured, petite grosseur, 10c la livre; large et medium 9 à 9½; uncanvassed 6½.

GRAISSE—En tierçons, packed et refined 7¾ à 8¼; en barillets 8¼ à 8½; en baquets 9 à 9¼. Au détail ¼ c. de plus.

BACON—Epaules 5¾ c.; clear rib sides 7¼, clear sides 7¾. Au détail, il faut payer ¼c de plus.

PORC—Reçu 444 barils. Le mess vaut $12.00 le baril; au détail $12.50 à $12.75.

WHISKEY—Le rectifié vaut $1.07 à 1.10 le gallon.

MAIS—Reçu 6,800 sacs. Vendu 2610 sacs endommagé, à Panama à 14½ à 38c le boisseau; 3000 blanc en barils à 48c et 400 blanc à 56c le boisseau.

AVOINE—Reçu 1,871 sacs. Vendu 2,000 sacs dont 1000 choix à 34½ et 1000 choix à 35c le boisseau.

SON—Vendu 150 sacs à 95c les 100 livres.

FOIN—Reçu 284 balles. Nous cotons: ordinaire $13 à $14, prime $16 à $18, choix 17 à 18.

LAINE—Nous cotons: Burry 11 à 14c; Louisiane clear 27; clear Lake 23.

VOLAILLES—Les grosses volailles de l'Ouest valent $3.75 à $4 la douzaine; les poulets $3; les canards $3; les oies $5 à $6; les dindes $9 à $10.

ŒUFS—Ceux de l'Ouest valent 13 à 14 c. la douzaine; ceux de la Louisiane 15 à 18.

BEURRE—Nous cotons: New York Creamery 30 à 31 c. la livre; New York dairy fine 25 à 30; New York prime 24 à 25, New York good 20 à 23; Western choice fresh packed 17 à 18; Western prime fresh packed 15 à 16; Western good fresh packed 13 à 14; Western fair fresh packed 12 à 12½; Western low grades 7 à 11; Roll choice 18 à 20; Roll good 15 à 16; Roll fair 13 à 14.

POMMES DE TERRE, &c.—Les Rosettes valent $1.25 à $1.40 le baril, Peach Blows $1.40 à $1.50, Peerless $1.50 à $1.60, Early Rose $1.65 à $1.75, Jackson Whites $1.75 à 2, Pink Eyes $1.75 à $2. Les oignons de l'Ouest valent $3 à $3.50, ceux du Nord $2.50 à $2.75. Les pommes sont rares et valent $3 à $5 le baril; les choux $8 à $10 le 100, la choucroute $3.50 à $4 le baril.

CAFE—Le stock en première mains est de 41,288 sacs, en mains des marchands 400. Nous cotons pour les cargaisons: Ordinaire 15⅝ à 16 c. (or) la livre; fair 17 à 17¼; good 17¾ à 17⅞; prime 18⅛. Au détail, ordinaire 16 à 16½; fair 17¼ à 17¾; good 18 à 18¼; prime 18⅞.

SEL—Nous cotons, prix des marchands: Grosse 85 à 90 c. le sac, fine $1.05 à $1.10, Turks Island 85 à 9c.

RIZ—Reçu 119 barils. Nous cotons:

	Par livre.
No 2.........	3⅞@ 4—
Commun.........	4¼@ —
Ordinaire.........	4⅝@ 6¼
Fair.........	5¼@ —
Good.........	5⅝@ 6¼
Prime.........	6¼@ —

PEAUX—Nous cotons: Peaux vertes de la campagne 7c la livre; salées sèches 10 à 11, dry flint 11 à 12, green kips 9 à 9½, peaux de veaux 75c pièce.

Avis.

A TOUS ceux qui souffrent des erreurs et des égarements de la jeunesse, de faiblesse nerveuse, décrépitude prématurée, perte de la puissance virile, etc., j'enverrai GRATUITEMENT une recette qui les guérira. Ce remède précieux a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe portant votre adresse au REV. JOSEPH T INMAN, STATION D. BIBLE HOUSE, NEW YORK CITY.
25 nov—1 an.

PRIX DES BESTIAUX

Bœufs du Texas, nourris au maïs, 1re qualité par livre	[illegible]
do 2e do	[illegible]
do 3e do	[illegible]
Bœufs du Texas, choix, par tête	[illegible]
do 2e qualité	[illegible]
do 3e qualité	[illegible]
Cochons gras par livre brute	[illegible]
Cochons du Texas, par livre	[illegible]
Cochons (fair	[illegible]
Commun	[illegible]
Moutons, 1re qual. par tête	[illegible]
do 2e do	[illegible]
do 3e do	[illegible]
Vaches laitières, 1re qualité, par tête	[illegible]
Vaches laitières, 2e qualité, par tête	[illegible]
Vaches du Tex. avec veaux	[illegible]
Veaux, par tête	[illegible]

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 31 JANVIER 1878.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship City of Mexico, McIntosh, Vera Cruz via Tampico & Tuxpan
[illegible]

ARRIVÉS.

Steamship Alabama, Carroll, Pensacola via Mobile
Barque (ang) Alice Cooper, King, Liverpool
[illegible]

BATEAUX A VAPEUR.

[illegible]

EXPORTATIONS.

VERA-CRUZ VIA TAMPICO & TUXPAN—Par steamship City of Mexico—[illegible]
HAVRE—Par navire Scotia—[illegible]
HAVRE—Par navire John Clark—[illegible]
LIVERPOOL—Par navire Ardmillan—[illegible]
LIVERPOOL—Par steamship [illegible]

IMPORTATIONS.

HAVANE—Par steamship Emily B Souder—[illegible]

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

[illegible]

Par les chemins de fer.

[illegible]

LISTE DE NAVIRES en partance pour la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie, désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 128, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 8 coups indiquant ainsi 128. L'alarme ne sera répétée que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 46, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 6 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 46.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 25 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Nouvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 27.
15 Case à pompe No. 22.
16 Compagnie Lafayette No.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
28 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pcd
37 Coin Race et Magasin.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
45 Coin Gaiennié et Nouvelle Levée.
46 Case à pompe No. 2, rue St-Joseph.
47 Coin Constance et Erato.
48 Coin Camp et St-Joseph.
51 Case à pompe No 13, rue Calliope.
52 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk
53 Coin Howard et Clio.
54 Coin Magnolia et Erato.
56 Coin Rampart et Franklin.
61 Coin Julia et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magasin et Girod.
74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
75 Coin Canal et Camp
76 Case à pompe No 5 et City Hall.
78 Case à pompe No 18.
79 Coin Carondelet et Commune
123 Coin Rempart et Canal.
124 Coin Rempart et Poydras.
125 Case à pompe No 14, rue Commune.
126 Workhouse, rue Girod.
127 Coin Commune et Rochebleve.
128 Coin Claiborne et Poydras.
131 Coin Bienville et Vieille Levée.
132 Coin St-Louis et Royale.
134 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
135 Coin Bourgogne et Toulouse.
136 Pélican H. & L. No 4, rue du Bassin
137 Canal et Robertson, Wood's Press.
138 Coin Bienville et Johnson.
139 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hôpital et Dauphine.
217 Case à pompe No 15, rue Dumaine.
221 Coin Tremé et Esplanade.
223 Coin Rempart et Barracks.
224 Marché Tremé et Prison de paroisse
225 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
226 Coin Chemin du Bayou et Claiborne
231 Case à pompe No 2, Chemin du Bayou
232 Coin Ste-Anne et Miro.
234 Sugar Factory, François et Broad
235 Case Hook & Ladder No 2.
236 Case à pompe, No 3, rue Esplanade.
241 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs-Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs-Elysées
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
317 Coin Laharpe et White, E. R. Depot
318 Coin Amour et Espagne.
*412 Coin Pauger et Urquhart.
*413 Coin Mandeville et Claiborne.
*415 Cotton Press et Levée.
*416 Marché Washington.
*421 Coin Clouet et Rempart.
*423 Case à pompe No 24, Grande Hommes
*425 Coin Dauphine et Indépendance.
*514 Rue Poland, Station des chars.
513 Caserne des Etats-Unis.
[illegible]

L'UNION FRANCAISE.

Rapport annuel de la Société, au 4 aout [illegible]

Le Conseil de Direction a l'honneur de porter à la connaissance des membres de l'Union Française, le présent rapport, résumant les opérations de la Société pendant l'année qui vient de s'écouler, soit au 1er janvier 1877.

Pendant cette période de temps le nombre des Français qui se sont adressés à la société pour les aider à trouver de l'emploi a été de

Hommes, [illegible]
Femmes, [illegible]

De ce nombre, le bureau a réussi à placer tant en ville qu'à la campagne:

Hommes, [illegible]
Femmes, [illegible]

De nombreux malades ont réclamé l'assistance de la société, et ont reçu gratuitement les avis et les soins médicaux de MM. les docteurs Armand Landry, Mayo, De Bonneval et De Villeneuve, ainsi que les médicaments par eux prescrits, de M. A. Jos. pharmacien.

L'Union Française prie ces messieurs d'agréer la nouvelle assurance de ses remerciements les plus sincères.

Les bons de logement et nourriture qui ont été délivrés aux nécessiteux ont été de [illegible] logements et [illegible] repas.

Conformément aux clauses de notre Charte, la Société n'a distribué que dans des cas d'urgence, des secours en argent, ces secours se sont élevés à la somme de $[illegible].

Le cours d'anglais gratuit fonctionne régulièrement, il est suivi avec assiduité, il a été et est toujours très utile à une classe intéressante de nos compatriotes et particulièrement aux nouveaux arrivés.

Nous ne pouvons énumérer le nombre de ce cours divers rendus par le Bureau, et qui échappent à la classification, tels que renseignements, correspondances, courses, démarches de tous genres, etc., etc.

L'Union Française, dont le but est la bienfaisance et l'assistance à tous les Français nécessiteux, a fait, malgré ses ressources limitées, tous ses efforts pour remplir la tâche qu'elle s'était proposée, et elle a lieu d'être satisfaite des résultats obtenus. Elle fait, toutefois, de nouveau, appel aux Français dont l'assistance ne lui a jamais fait défaut jusqu'ici, pour l'aider à élargir le cercle de ses opérations et continuer son œuvre philanthropique.

Rapport de M. le trésorier.

En caisse, en décembre 1876	$ [illegible]	
Collections de l'année	[illegible]	[illegible]
Payé pour Bons de logements et de nourriture	[illegible]	
Payé pour secours, en espèces	[illegible]	
Envoyé à la Société Française de Bienfaisance de Savannah	[illegible]	
Cours d'anglais, professeur	[illegible]	
Employé, location du bureau	[illegible]	
Frais divers, imprimés, etc	[illegible]	[illegible]
Balance en caisse au 1er janv 1877		[illegible]

Nouvelle-Orléans, [illegible] janvier 1877.

[illegible] H. SALOMON, [illegible]

Etat de situation
—DU—
Louisiana National Bank,

A LA NLLE-ORLEANS,
Dans l'Etat de la Louisiane.
A la clôture des affaires du 28 juin 1877.

Prêts et escomptes	$[illegible]
Overdrafts	[illegible]
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	[illegible]
Autres actions, bons et hypothèques	[illegible]
Dû par des agents de réserve et de réserve	[illegible]
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	[illegible]
Propriété foncière	[illegible]
Dépenses courantes et taxes payées	[illegible]
Echanges pour le Clearing House	[illegible]
Billets d'autres banques nationales	[illegible]
Petite monnaie, y compris les nickels	[illegible]
Espèces—Or monnayé	[illegible]
Argent monnayé	[illegible]
Billets dits legal tender	[illegible]
Cinq pour cent, fonds de rachat	[illegible]
Total	$[illegible]

PASSIF:

Capital payé	$[illegible]
Surplus	[illegible]
Autres bénéfices non partagés	[illegible]
Billets de Banque Nationale non rachetés	[illegible]
Dépôts individuels	[illegible]
Certificats de dépôts payables sur demande	[illegible]
Dû à d'autres banques nationales	[illegible]
Dû à des banquiers et à des banques d'Etat	[illegible]
Total	$[illegible]

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ss:

Moi, A. LURIA, Caissier de la susdite banque, [illegible] solennellement [illegible] que le susdit état est exact [illegible]

A. LURIA,
Caissier.

Signé, sous serment, par-devant moi, ce 7 juillet 1877.

EDGAR GRIMA,
Notaire.

Dûment Attesté:
THOS. L. AIREY,
A. M. LIGNAN,
W. H. MATTHEWS,
Directeurs.

RAPPORT ANNUEL
—DE—
Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.

Société d'Assistance et de protection mutuelle des commis de banques et de compagnies d'assurance.

Pour l'année expirée le 14 juin 1877.

[illegible]

—OFFICIERS—

AUG. SALAUN, président.
BENJ. FLORANCE, vice-président.
A. DELPEUCH, secrétaire et trésorier.
EUGENE F. ABOIA,
F. B. KOHMBECK,
L. SERE,
PAUL BLANC,
J. R. GASSARD,
J. T. WINNEMORE,
GEO. R. FORSTALL,
S. COCULLE.

Hibernia Insurance Company,

(Bureaux, No 37 de la rue du Camp.

JOHN HENDERSON, président
P. IRWIN, vice-président,
THOS. F. BRAGG, secrétaire.

Gains	$[illegible]
Pertes payées	[illegible]
Bénéfice net	[illegible]

A une élection qui a eu lieu le lundi, 1er du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été choisis directeurs de cette compagnie pour l'année courante:

P. Irwin,	John Henderson,
Thomas King,	John G. Bres,
Thos. Gilmore,	W. J. Castell,
John T. Gibbons,	Jno. A. Gordon,
William Hart,	Emile Gauche,
Bovie Jackson,	John H. Hague,

B. J. Gauthier.

Et, le 5 mai, à une réunion des directeurs, JOHN HENDERSON, président, P. IRWIN, vice-président, et THOS. F. BRAGG, secrétaire, ont été réélus, à l'unanimité.

Les Directeurs ont déclaré ce jour [illegible] un dividende de [illegible] pour cent sur le capital payé et un dividende de [illegible] pour cent sur les primes payées par les actionnaires [illegible]

THOS. F. BRAGG, secrétaire.

Sun Mutual Insurance Company

CAPITAL PAYÉ......$500,000.

EXTRAIT DU VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL POUR 1876.

Montant net des primes acquises, escomptes et intérêts	$ [illegible]
Pertes, dépenses, taxes, etc	[illegible]
Réserve, $50,000 et dividende sur le capital 10 pour cent	[illegible]
Bénéfice net	$ [illegible]

Actif de la Compagnie, évalué à sa valeur actuelle sur le marché, en comptant Actions, Bons, prêts, effets à recevoir | $[illegible]
Espèces et primes en devoir recouvrables | [illegible]

Dividendé payé sur les actions, [illegible] sur les polices participantes, [illegible] payables [illegible]

Cette ancienne et excellente Compagnie [illegible] des polices sur risques de feu, de rivière et de mer, aux conditions les plus favorables. Toutes les pertes sont réglées sans retard, à des conditions libérales, aux bureaux de la Compagnie, [illegible] rue du Camp.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1877.

THOS. G. GAINES,	JAMES I. DAY,
H. J. HAMS,	LIONEL C. LEVY,
HENRY RENSHAW,	HENRY CLAPP,
HUGH WILSON,	P. A. CHAFFRAIX
R. RHODES,	J. L. HARRIS,
A. BALDWIN,	L. ABOUS,
CHAS MACREADY,	SCOTT MCGEHEE,
W. B. SEYMOUR,	GEO. JONAS,
JNO. S. FLOWER,	J. DAMIS,
J. WEIS,	T. L. AIREY,
R. W. TAYLOR,	R. B. CRAIG,
S. MOLLER,	SAM'L L. BOYD.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle Orléans.

VINGTIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance de l'UNION de la Nouvelle-Orléans, publié conformément à la charte:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 avril 1877:

Primes d'incendie	[illegible]
Primes de rivière	[illegible]
Primes de mer	[illegible]
Moins primes rendues	[illegible]
Pertes payées pendant l'année:	
Pertes de feu	[illegible]
Pertes de rivière	[illegible]
Pertes maritimes	[illegible]
Réassurances	[illegible]
Loyer	[illegible]
Taxes	[illegible]
Escomptes (Rebate)	[illegible]
Dépenses, moins escompte et intérêts	[illegible]
Réserve pour risques non terminés	[illegible]

Actif de la compagnie:

Billets garantis par nantissement	[illegible]
Prêts garantis par hypothèques	[illegible]
Billets à recevoir pour primes	[illegible]
Stock, bons et autres effets	[illegible]
Propriété foncière	[illegible]
Primes en voie de collection	[illegible]
Argent en caisse	[illegible]

Liste de situation ci-dessus [illegible]
A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans, Juré et juré devant moi, ce [illegible] jour de mai 1877.
JAS. FAHEY, Notaire.

—Directeurs—

T. MAIGNAN,	F. GABLY,
A. BONNEGARE,	J. MAYLE,
E. SALOY,	A. R. BROUSSEAU,
E. LABARRE,	L. B. BARRY,
A. CHIAPELLA.	

CETTE HUILE EST LA PLUS APPRÉCIÉE PAR LES MÉDECINS FRANÇAIS

HUILE DEROCQUE
HUILE DE FOIES FRAIS DE MORUES
[illegible]
Supériorité reconnue
[illegible]
MÉDAILLE D'ARGENT
[illegible] A PARIS
DUCHAMP, Pharmacien,
[illegible]

Etat de situation
—DU—
STATE NATIONAL BANK
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS
A LA CLOTURE DES AFFAIRES,
Le 31 Décembre 1877.

—RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$[illegible]
Bons des Etats-Unis	[illegible]
Autres Bons et garanties	[illegible]
Change américain et change étranger	[illegible]
Propriété foncière	[illegible]
Cinq pour cent, (fonds de rachat)	[illegible]
Currency	[illegible]
Espèces	[illegible]
Chèques sur d'autres banques	[illegible]
Total	$[illegible]

PASSIF.

Capital	$[illegible]
Fonds de surplus	[illegible]
Autres profits non-divisés (sujets à un dividende de toute pour cent)	[illegible]
Billets en circulation	[illegible]
Dividendes non payés	[illegible]
Dû aux déposants	$[illegible]
Dû à des banques et des banquiers éloignés	[illegible]
Total	$[illegible]

CHAS. L. DUPUY, Caissier
SAM'L H. KENNEDY, Président
L. A. WILTZ, Vice Président

Mechanics and Traders' Insurance Company,

No 14 de la rue Carondelet

[illegible] ETAT ANNUEL

Nlle-Orléans, [illegible] septembre 1877.

Conformément à l'article 13 de sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 août 1877.

PASSIF.

Reçu pour primes d'incendie	$[illegible]
Reçu pour primes de rivière	[illegible]
Reçu pour primes de mer	[illegible]
Primes non expirées le 31 août 1876	[illegible]
A déduire:	
Primes non expirées le 31 août 1877	[illegible]
Primes remboursées	[illegible]
Montant net des primes	$[illegible]
En moins:	
Pertes par le feu	[illegible]
Pertes sur les rivières	[illegible]
Pertes sur mer	[illegible]
Pertes non encore réglées	[illegible]
Réassurances	[illegible]
Réduction [illegible]	[illegible]
Taxes et licences	[illegible]
Dépenses du bureau du Board des Assureurs	[illegible]
Profits en Pertes	[illegible]

ACTIF.

Billets à recevoir pour primes et pour [illegible]	$[illegible]
En caisse	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
Fixé en actions de banques	[illegible]
Compagnie de gaz et autres actions, bons, etc	[illegible]
En moins-la balance des valeurs	[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
Billets pour actions	[illegible]
Total	$[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte tirée des livres de la compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.

JAMES A. WHITE, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Ville de la Nlle-Orléans.
Juré, sous serment, par-devant moi, notaire, ce [illegible] septembre 1877.
EDGAR GRIMA, Notaire public.

Les directeurs ont, à une réunion tenue le [illegible] courant, résolu de payer 10 pour cent d'intérêt sur le capital payé, et ont déclaré un dividende suivant: [illegible] pour cent [illegible] partie—à dater du LUNDI, [illegible]

Les directeurs ont résolu en outre de faire, sur les bénéfices de l'année, une réserve de [illegible] pour le capital.

DIRECTEURS.

A. J. Allen,	G. F. Harrison,
S. R. Autry,	David Kohler,
Hugh Allison,	M. Johnson,
Isaac Bloom,	Robert L. Moore,
J. A. Braselman,	H. J. Mullen,
W. T. Blakemore,	John Myers,
R. R. Briggs,	Edward Nalle,
Sam'l Boyd,	M. Pfeiffer,
C. H. C. Brown,	Edward C. Payne,
John D. Cobb,	Geo. W. Sentell,
J. R. Campbell,	W. B. Thompson,
W. L. Cushing,	Frederick Wing,
Temple S. Coons,	G. W. Wood,
Benjamin Genois,	J. G. Waterman,
P. G. Gabert,	Lloyd R. Coleman.

J. Davidson Wm.

RAPPORT ANNUEL
DE LA
Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Pour l'année expirée le 2 janvier 1877.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

[illegible]

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

[illegible]

[illegible] Président.

Société St-Maurice
(Commune de Versailles)
RAPPORT ANNUEL POUR L'AN 1876.
(Approuvé par l'assemblée du [illegible] décembre 1876.)
RECETTES:

[illegible]

DÉPENSES:

[illegible]

[illegible]

Président—[illegible]
Vice-Président—[illegible]
Secrétaire—FRANÇOIS PUYAU;
Trésorier—HENRY DE VILLENEUVE;
[illegible]

Argentez vous-même

[illegible]

BLEU D'ARGENT PUR

[illegible]